

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 14 mars 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*;
- projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie, la Loi sur les pharmacies et diverses lois visant des corporations/An Act respecting Amendments to The Health Services Insurance Act, The Pharmaceutical Act and Various Corporate Statutes*;
- projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié le 19 novembre 2020, le 3 décembre 2020, le 18 mai 2021, le 1^{er} décembre 2021 et le 1^{er} mars 2022, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 14 mars 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- U. ASAGWARA;
- M^{me} FONTAINE;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M^{me} la *ministre* GORDON;
- M. ISLEIFSON;
- M. NESBITT.

Le Comité a élu :

- M. ISLEIFSON à la présidence;
- M. NESBITT à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. GERRARD

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie, la Loi sur les pharmacies et diverses lois visant des corporations/An Act respecting Amendments to The Health Services Insurance Act, The Pharmaceutical Act and Various Corporate Statutes* :

David Kron

Cerebral Palsy Association of Manitoba

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie, la Loi sur les pharmacies et diverses lois visant des corporations/An Act respecting Amendments to The Health Services Insurance Act, The Pharmaceutical Act and Various Corporate Statutes*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. ISLEIFSON

Le 14 mars 2022